

amender l'Acte du service civil, les actes concernant la propriété immobilière dans les territoires et les actes concernant les pêcheries.

9. Que nous remercions Son Excellence de ce qu'Elle nous dit que les comptes publics pour l'année écoulée nous seront soumis, ainsi que les estimations budgétaires pour l'année prochaine, et que ces estimations ont été préparées en ayant égard à l'économie des deniers publics et aux besoins de l'administration,

10. Que Son Excellence peut être certaine que ces importantes questions, ainsi que tous les autres sujets d'un intérêt public qui pourront nous être soumis, recevront notre plus sérieuse considération, et que nous remercions Son Excellence de ce qu'Elle veut bien exprimer sa confiance que nous nous en occuperons avec zèle et assiduité.

M. BAIN (Soulanges) : M. l'Orateur, je n'ai pas l'avantage qu'a mon honorable ami (M. Northrup), qui vient de me précéder, ni celui de mes prédécesseurs des années passées, dans la tâche importante que j'ai à remplir aujourd'hui, en appuyant la proposition en réponse au discours du trône, de demander l'indulgence des honorables députés de cette chambre à cause de ma jeunesse, ou du fait que je suis étranger au plus grand nombre d'entre eux. Ce n'est pas parce que je ne sais pas combien je suis au-dessous de la tâche que l'on m'a fait l'honneur de me confier, et combien je sens qu'il m'est impossible de la présenter comme elle devrait l'être ; mais je sais que je suis de nouveau au milieu d'anciens amis des deux côtés de cette chambre, et qu'ils me parleront si je ne suis pas à la hauteur de la position que j'ai cru devoir accepter au nom de ceux qui m'ont de nouveau donné un aussi beau témoignage de leur confiance en me réélisant.

Ma tâche est d'autant plus facile après le brillant discours de mon honorable ami que vous venez d'entendre, que si je n'écoutais que mon propre jugement, je me contenterais d'applaudir aux belles paroles et aux nobles sentiments qu'il vient d'exprimer.

Le premier paragraphe nous félicite sur la prospérité générale du Canada. Pour constater si un pays est prospère, il faut consulter ce grand baromètre du commerce, c'est-à-dire, son compte de dépôts en banque, et le montant de dépôts dans les banques d'épargne. Il ne faut pas oublier que durant les quatre années qui ont précédé la dernière, la récolte a manqué dans la plus grande partie du pays, et que le commerce et toutes les industries en ont souffert. Mais cela n'a pas empêché les dépôts de commerce en banque, ainsi que les dépôts dans les banques d'épargne, d'augmenter tous les ans. Je considère notre pays comme un des plus prospères du monde entier. Nous n'avons pas, il est vrai, de ces fortunes colossales comme on en trouve chez nos voisins et ailleurs, mais aussi nous n'avons pas de ces misères noires comme il s'en rencontre dans ces pays-là. En comparant les grands centres américains avec les nôtres, nous voyons que depuis l'inauguration de la politique nationale tous les avantages sont de notre côté, et n'importe qui peut, en visitant nos villes et nos campagnes, constater que notre population est à l'aise et heureuse.

On me dira peut-être que notre population n'a pas augmenté en proportion de ce que nous avions le droit d'attendre. C'est vrai, mais la même chose est arrivée chez nos voisins, et nous ne sommes pas les seuls qui ont été désappointés par le dernier recensement ; ils l'ont été autant que nous. Le fait est que nous sommes mieux que les Etats de la Nouvelle-Angleterre qui, eux, au lieu d'augmenter ont diminué de population.

M. NORTHROP.

Son Excellence continue en nous félicitant sur la récolte abondante dont la Providence a gratifié toutes les parties du pays, un fait qui n'avait pas été consigné dans le discours du Trône depuis plusieurs années. C'est une grande satisfaction pour tous ceux qui sont intéressés dans l'agriculture, le commerce et les industries dans ce pays ; et si la Providence continue pour quelques années à nous gratifier comme cette année, nos industries et notre commerce prendront un nouvel essor, et notre prospérité s'accroîtra davantage.

Nous avons appris, M. l'Orateur, avec un sentiment de profonde douleur, la mort prématurée et regrettable de celui qui dans l'ordre ordinaire de la vie, devait un jour régner sur l'Empire britannique ; devait être notre Souverain. Je sais que je ne suis que l'écho des sentiments des honorables députés de cette Chambre, et des Canadiens-Français de la Puissance du Canada, qui ne sont surpassés par aucune autre nationalité pour leur loyauté et leur attachement à leur Souveraine et à la Couronne britannique, quand je réitère ce qui vient d'être si bien dit par mon honorable ami en proposant l'adresse ; et nos sympathies les plus sincères pour Sa Majesté et leurs Altesses Royales, le Prince et la Princesse de Galles, dans leur deuil, en cette triste occasion, se sont manifestées dans toutes les parties de la Puissance.

Un autre paragraphe du discours du Trône, M. l'Orateur, se rapporte aux difficultés qui existent depuis nombre d'années au sujet de la mer Behring. Nous apprenons avec beaucoup de satisfaction, M. l'Orateur, que la question depuis quelque temps en litige, entre le gouvernement de Sa Majesté et les Etats-Unis à propos des pêcheries du phoque à fourrures est sur le point d'être réglée amicalement par un arbitrage. Cette question est très importante parce qu'elle mettra fin à un sujet de discorde entre les deux nations. Cet arbitrage est de la plus grande nécessité parce que nous avons de grands intérêts en jeu, non seulement par rapport à la Colombie-Anglaise, mais encore par le fait que tous les ans un grand nombre de vaisseaux des provinces maritimes se rendent dans la mer de Behring, en doublant le Cap Horn, pour y faire la pêche au phoque, et qu'un certain nombre de ces vaisseaux ont été saisis et confisqués avec leur contenu par les croiseurs américains.

C'est un fait connu que les Etats-Unis avaient été les premiers à s'opposer et à protester contre les prétentions de la Russie qui avait, avant 1825, réclamé le droit exclusif de pêche dans la mer de Behring, jusqu'à 100 milles du rivage. Et comme elle possédait les côtes de chaque côté, c'était exclure toutes les autres nations de cette partie de l'océan Pacifique. Cependant, par traité passé entre elle et les Etats-Unis en 1825, et un autre avec le gouvernement britannique, la même année, elle se désista de ses droits. Et pourquoi ces traités ont-ils été faits ? C'est que la Russie comprenait que ses prétentions étaient insoutenables. Cependant, après avoir acheté de la Russie l'Alaska et les îles avoisinantes qui comprennent les îles Pribyloff composées des îles St-George et St-Paul, qui sont celles qui sont les plus fréquentées par les phoques à fourrures, les Américains ont aussi prohibé l'entrée de la mer de Behring, quoique cette mer ait de 600 à 700 milles de large.

Laissez-moi vous dire en passant qu'en faisant cet achat pour \$7,200,000, ils ont fait un aussi bon marché que nous quand nous avons acheté les ter-